



Les disparités territoriales de revenus se creusent en Bourgogne et en Franche-Comté

Dans l'espace réunissant la Bourgogne et la Franche-Comté, les revenus sont plus élevés sur l'axe Dijon-Mâcon et le long de la frontière suisse. Les ménages résidant dans la couronne des pôles urbains déclarent en moyenne un revenu plus élevé que ceux qui habitent dans les pôles. Comme en Métropole, la crise de 2008 a touché plus durement les ménages les plus modestes, en particulier ceux résidant dans les pôles urbains, accentuant ainsi les écarts entre pôles et couronnes. Par ailleurs, les revenus dans la bande frontalière progressent fortement en lien avec le développement du travail frontalier.

Audrey Mirault, Julie Pariente, Insee Franche-Comté
Christine Charton, Insee Bourgogne

En 2011, la moitié des ménages résidant en Bourgogne et en Franche-Comté déclare un revenu annuel inférieur à 18 820 € par unité de consommation (*définitions*). Ce revenu médian, plus faible que celui de l'ensemble de la France métropolitaine (19 200 €), masque des disparités territoriales. Les revenus sont plus élevés dans les grandes aires urbaines et les communes placées sous leur influence, en particulier le long de l'axe Dijon-Mâcon. Ils le sont également le long de la frontière suisse, grâce aux revenus issus du travail frontalier (*figure 1*).

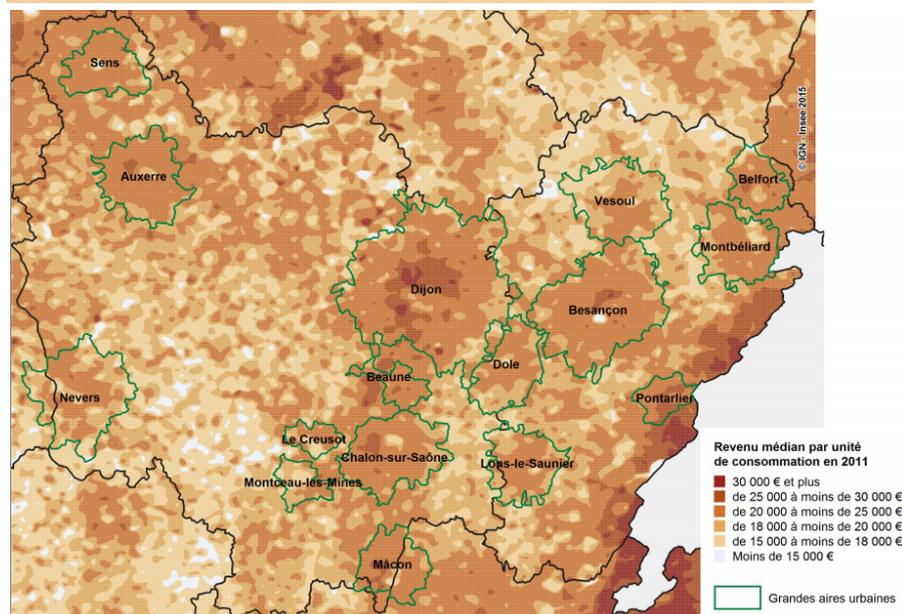
Un revenu plus élevé à Pontarlier et Dijon

La Bourgogne et la Franche-Comté comptent 16 grandes aires urbaines, 11 moyennes et 33 petites. Dans les grandes aires, qui regroupent 60 % de la population (contre 77 % en Métropole), le revenu médian par unité de consommation s'établit en 2011 à 19 330 € soit 470 € de moins qu'en moyenne dans l'ensemble des grandes aires urbaines métropolitaines.

Avec un revenu médian supérieur à la moyenne de France métropolitaine, Pontarlier et Dijon font exception (respectivement + 1 500 € et + 520 €).

Entre 2007 et 2011, le revenu médian des grandes aires urbaines a progressé au même rythme en Bourgogne et Franche-Comté qu'au niveau métropolitain dans ce type d'espace. Seule l'aire urbaine de Pontarlier se distingue avec une progression beaucoup plus forte (+ 10,7 %).

1 Des revenus élevés pour les communes de l'axe Dijon-Mâcon et la bande frontalière



Sources : Insee ; DGFIP, Revenus fiscaux localisés 2011

Les écarts de revenus se creusent entre les pôles urbains et leurs couronnes

Au sein des aires - grandes, moyennes ou petites - le revenu médian des couronnes est plus élevé que celui des pôles : de 1 900 € dans les grandes et moyennes aires, de 750 € dans les petites aires. L'éventail des revenus y est également plus resserré. Les 10 % de personnes les plus favorisées déclarent un revenu 3,5 fois supérieur à celui des 10 % les plus modestes (rapport interdécile). À l'inverse, les revenus sont plus faibles et plus dispersés dans les villes-centre où l'habitat est plus mixte (logements sociaux, studios pour étudiants, logements de standing).

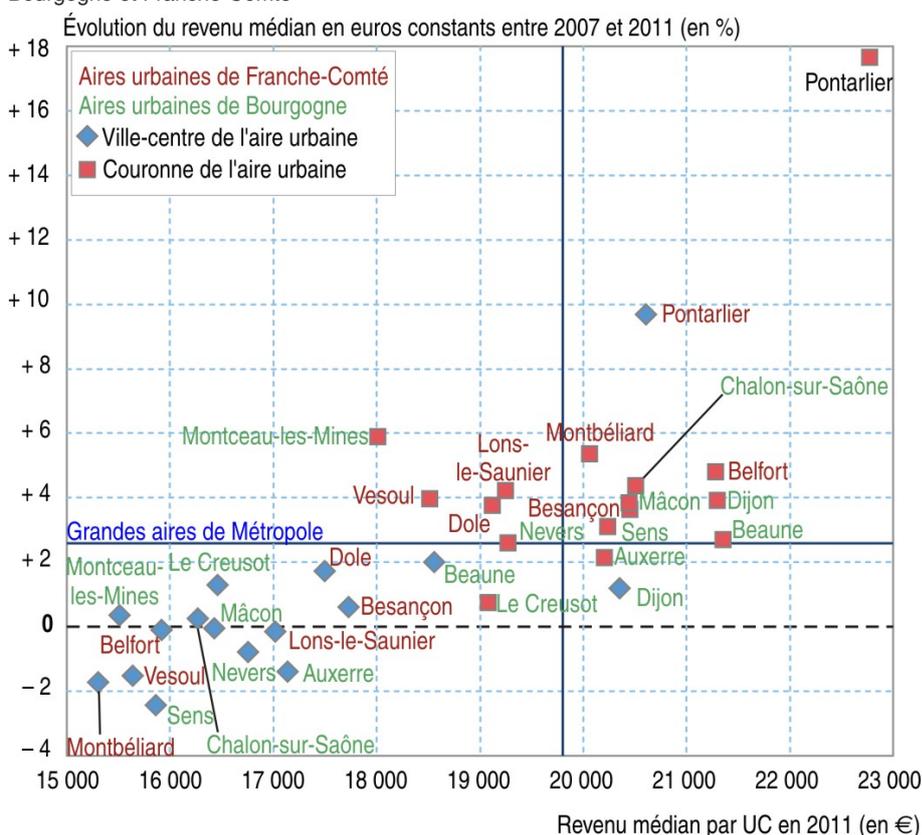
La crise de 2008 a touché plus sévèrement les ménages les plus modestes et a accentué les inégalités territoriales. Dans les pôles urbains, le revenu des ménages les plus modestes (1^{er} décile) baisse entre 2007 et 2011 tandis que celui des plus aisés (9^e décile) augmente. Les inégalités se creusent aussi entre les pôles (figure 2). Ainsi, le revenu médian diminue dans des pôles où il est déjà faible comme Montbéliard, Vesoul, ou Sens tandis qu'il augmente dans les pôles plus « riches » comme Beaune ou Pontarlier. Par ailleurs, l'écart de revenu s'accroît aussi entre les pôles et leur couronne où le revenu des ménages augmente, y compris pour les moins aisés d'entre eux.

Les revenus frontaliers expliquent la forte progression dans les communes isolées

Dans les communes isolées hors influence des pôles, les niveaux de revenus bourguignons et franc-comtois sont plus élevés qu'en moyenne métropolitaine. Entre 2007 et 2011, c'est dans ce type d'espace que le revenu médian et celui des plus aisés progressent le plus. Les communes de cette catégorie constituent toutefois un ensemble disparate, avec des communes véritablement isolées (Nord de la Haute-Saône, Morvan...) et des communes sous influence de pôles d'emploi suisses (bande frontalière franc-comtoise). Dans ces dernières, les revenus sont particulièrement élevés grâce au travail frontalier. ■

2 Les revenus progressent dans les couronnes des grandes aires urbaines

Niveau et évolution des revenus entre 2007 et 2011 dans les grandes aires urbaines de Bourgogne et Franche-Comté



Sources : Insee ; DGFiP, Revenus fiscaux localisés 2007 et 2011

Définitions

Les **unités de consommation** (UC) d'un ménage fiscal permettent de tenir compte des économies d'échelle résultant de la vie en groupe. Elles sont évaluées comme suit : le premier adulte compte pour 1 UC, les autres personnes de plus de 14 ans pour 0,5 UC chacune, et les enfants de moins de 14 ans pour 0,3 UC chacun.

Le **revenu médian** est tel que la moitié de la population considérée gagne plus et l'autre moitié gagne moins. Le **1^{er} décile** du revenu par UC correspond au revenu plafond des 10 % de personnes appartenant aux ménages les moins aisés. Le **9^e décile** correspond au revenu plancher des 10 % les plus aisés.

Une **grande aire urbaine** est un ensemble de communes constitué par un pôle urbain de plus de 10 000 emplois, et par des communes (couronne) dont au moins 40 % de la population résidente ayant un emploi travaille dans le pôle ou dans des communes attirées par celui-ci. De la même façon, on définit les moyennes aires (pôle de 5 000 à 10 000 emplois) et les petites aires (pôle de 1 500 à 5 000 emplois). Les communes multipolarisées sont des communes situées hors des aires, dont au moins 40 % de la population résidente ayant un emploi travaille dans plusieurs aires, sans atteindre ce seuil avec une seule d'entre elles. Les autres communes sont les communes isolées, hors influence des pôles.

Pour en savoir plus :

- Floch J.-M., Des revenus élevés et en plus forte hausse dans les couronnes des grandes aires urbaines in « France, Portrait social », Insee Références, édition 2014, novembre 2014
- Lcrenais C., « Des revenus élevés et en hausse pour les ménages périurbains en Bourgogne », Insee Flash Bourgogne n°7, novembre 2014

